

Été 2024

n°10

ETRETAT

Le Mag



Église

900 ans d'histoire mis à nu

Falaises

Vers une restauration
du paysage

Supplément

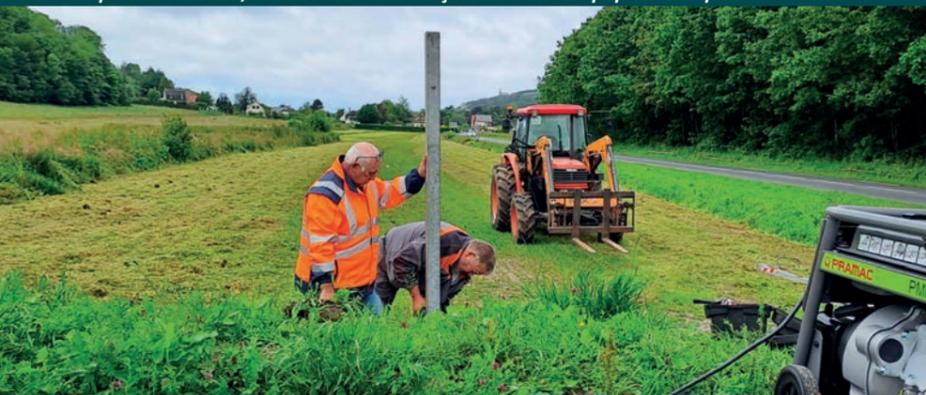
**SPÉCIAL PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE
avec ce numéro**



Les artistes de l'association Tambour Battant fêtent la musique sur le perrey



Fécamp Grand' Escale, le trois mâts Le Français accueille l'équipe municipale et ses invités



Les personnels des services techniques préparent le parking route de Criquetot-l'Esneval



Patrouille de la Gendarmerie à VTT en l'absence, cette année, des chevaux de la Garde Républicaine... JO obligent !

SOMMAIRE

- 2 La vie d'Étretat pêle-mêle
- 3 Le mot du maire
- 4 Le marché couvert en beauté
Des Américaines à la plage
Cross des écoles
Trophée pêche sous-marine
- 5 Fête de la mer
Cérémonie du 8 mai
Programme des festivités 2024
- 6 Nouvelles toilettes publiques
Restauration de la chapelle
Fleurissement de la commune
- 7 Travaux de l'église
- 8 Projet de bassin de rétention
Travaux
 - Candélabres sur le front de mer
 - Réfection rue Traz-Périer
 - Rues des École, Tonnetot et Haules
 - Rue Offenbach
 - Projet d'un trottoir pour PMR
- 9 Tri des Bio-Déchets
Prévention autour des falaises
Prévention chiens-facteurs
- 10 Restauration des paysages
Aire de retournement
Santé : La Source
Collecte Croix-Couge
- 11 28^{ème} Journée des Arts
Jens Sengebusch, peintre
Du nouveau au parc des Roches
Séances de cinéma
Ciné-Toiles, cinéma en plein air
- 12 Culture & Sport
 - Les Bons livres de Dany
 - Normandie Impressionnisme
 - Florian Coquin, ceinture noire
- 13 Bruno Verdier, 7^{ème} dan de judo
Démonstration des jeunes judokas
- 14 Espace listes de l'opposition
Festival Offenbach
Nouvelle salle des archives
- 15 Festival Raconte-moi la mer
- 16 Infos pratiques

Un grand merci est adressé, ici, à Nadège et Élie Pellegrin. Avec beaucoup de gentillesse, le couple a ouvert les portes de son restaurant l'Huitrière pour que puisse être prise la photographie en une de ce magazine.

Étretat Le Mag n°10 - Été 2024
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directeur de publication : André Baillard
Conception graphique & logo : Philippe Deneufve

Ont participé à la rédaction de ce numéro
André Baillard, Mireille Bénard, Aurélie Delahais,
Philippe Deneufve, Catherine Jacob, Joël Jacob,
Bernard Le Damany, Dany Leroy

Diffusion dans les boîtes aux lettres
Tirage : 1200 exemplaires



Chères Étretataises, chers Étretatais,

A l'heure où l'exécutif, entame une série de concertations sur la Défense et la Sécurité, il est de bon ton de remettre chacun à sa place et de rappeler les responsabilités de chacun. Car si la sécurité relève de l'État, c'est même sa mission première ; mais c'est aussi celle du maire à son échelon et de son devoir de police, d'assurer la sécurité face aux incivilités, à l'insécurité croissante, aux infractions au code de la route ou encore au problème que pose la circulation routière sur sa ville. À cet effet, je rappelle que le maire est l'élu qui dispose d'équipes de police, de services techniques, de services administratifs à la faveur de la ville et de la voirie pour défendre les intérêts collectifs et non pour défendre des intérêts personnels ou des problèmes de voisinages.

Par ailleurs, je sais qu'un nombre de personnes s'interroge sur les problèmes de circulation dans Étretat et plus particulièrement sur l'avenue George V et que beaucoup sont opposés à l'interdiction du stationnement sur cette avenue. Pour étayer mon propos, deux choses sont importantes à rappeler :

- La première : nombre de véhicules qui stationnent sur les zones bleues sur cette avenue ne sont ni des habitants d'Étretat, ni des villages voisins. Ces voitures sont celles de visiteurs qui mettent leur disque bleu, reviennent plus tard pour changer l'heure d'arrivée et que cela est constaté par nos agents de sécurité de la voie publique (ASVP) qui verbalisent les contrevenants et Dieu sait qu'il y en a beaucoup, beaucoup trop, ce qui me force de réagir.
- La seconde : il s'agit non pas de vouloir pénaliser le commerce mais de réguler le passage sur cette avenue de manière à conserver le trafic de la ligne 13 pour que les usagers étretatais, seinomains et des villages riverains puissent continuer à prendre leur communication, de village en village jusqu'au Havre, en partant du centre-ville d'Étretat et non de Fréfosse.

Trans-Développement (ligne 13), voulant faire une zone de retournement sur les parkings de Fréfosse, car trop de leur bus restent longtemps bloqués entre la rue Guy de Maupassant et l'avenue George V. Je suis totalement opposé à cette zone de retournement et pour cause : premièrement je suis opposé à ce que les Étretatais aillent prendre leur bus à Fréfosse.

Deuxièmement, le trottoir côté hôtel d'Angleterre et La Poste demeure un danger pour les piétons, les véhicules montant sur le trottoir pour se croiser (lorsque deux bus ou poids lourds ou encore caravanes se croisent).

Enfin et surtout, la politique en matière d'intercommunalité est orientée vers la décarbonisation du territoire. Dans ce cas, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice, c'est 130 conseillers communautaires avec les services concernés qui établissent les règles à venir. Il en va de l'accélération de la transition énergétique, de la préservation de la biodiversité, du renforcement de l'attractivité économique et de l'attrait touristique (C.U. - OGS, services de l'Etat).

Pour notre part à cette participation, nous avons bien précisé que ceci était un essai qui durerait du 15 juin au 15 septembre. Si ce n'est pas concluant, nous reviendrons à la position du 15 juin. Dans le cas contraire il y aura des aménagements de sécurité à mettre en place pour garantir une protection des piétons. Cette décision du maire est conforme à son devoir de police et conforme à la loi.

Comme vous le savez, nous avons enclenché depuis 2020 des grands chantiers dont celui du Club house du golf, qui tire à sa fin et qui sera inauguré prochainement. L'ancien club appartient désormais au passé car devenu dangereux sur son pro-shop, mais également sur le club (arrêté de mise en péril).

L'église Notre-Dame de l'Assomption dont les travaux devenaient urgents et prioritaires, en témoigne l'état de la pierre datant du XI^{ème} siècle et de la charpente du XIII^{ème} siècle (voir l'article concernant l'église) ne souffrait plus d'attente non plus attaqué par la maladie de la pierre et les chronophages.

Idem pour le camping dont les locaux étaient devenus vétustes et insalubres et dont les habitués commençaient à se lasser de ce manque de modernité. Étretat mérite mieux pour sa renommée et attendre encore en arrivait à fermer le camping par manque de salubrité et sans rapport financier.

Le clos Lupin doit aussi être rénové et les travaux pourraient commencer en 2025/2026 ; le montage financier se fera en cours 2025. Il sera fait appel à l'État, au Département, à la Région, à la DRAC 76, à la Fondation du Patrimoine, à l'appel aux dons par l'intermédiaire d'une association qui sera créée à partir de la fondation du Patrimoine et des partenaires financiers (mécénat).

Également, nos Services Techniques doivent impérativement

déménager de la zone de gestion des eaux potables (sis rue Guy de Maupassant), ancienne usine à eau et ce dossier sera aussi mis en chantier courant 2025/2026.

Aussi vous avez pu constater comme je le martèle souvent que nous avons misé sur la jeunesse en nous attachant à l'école primaire, au confort des enfants. C'est un droit et celui de se retrouver dans des locaux entièrement rénovés et modernes. Nous ne sommes plus au XIX^{ème} siècle, et à cet effet, j'aimerais que chacun comprenne qu'on ne gère plus une ville comme à cette époque révolue mais en fonction des lois républicaines (à partir d'un plan décennal, en misant sur la sécurité, l'urbanisme dont la rénovation doit s'échelonner dans le temps et d'en faire le plan financier, d'innover et de prévoir l'avenir, y introduire la santé, l'hygiène, le commerce, la culture et le social, notamment notre résidence autonomie etc.), que nous devons tenir compte des réglementations européennes de celle de notre communauté urbaine.

Vous comprendrez également que pour l'heure, les flux de véhicules ne sont pas maîtrisés et qu'ils deviennent de plus en plus denses à chaque grand week-end, surtout quand le soleil est présent et que cela ne concerne pas qu'Étretat. Cela ne peut plus se régler seul mais avec l'Etat, le Département, la C.U., la politique de la ville mais aussi avec le syndicat mixte de l'opération Grand Site (SMOGS). Sachez que vos élus travaillent dessus depuis 2014 en OGS. Qu'actuellement l'heure n'est plus de trouver de nouvelles places de parkings sur Étretat, mais comment réguler les flux et les dispatcher sur l'ensemble du grand Site (Fécamp, Saint-Léonard, Criquebeuf, Vattetot-sur-Mer, Yport, Froberville, Les Loges, Bordeaux-Saint-Clair, Bénouville, Étretat, Le Tilleul, La Poterie-Cap d'Antifer, Saint-Jouin de Bruneval), en liaison avec le Havre et établir des parkings extérieurs avec des navettes, afin de réguler les flots de visiteurs, pour rendre de l'espace aux villageois des treize communes concernées. Car à ce jour, ce n'est plus Étretat seule qui subit les flux intenses de visiteurs mais les 13 communes du littoral et nos falaises qui souffrent du piétinement perpétuel de millions de personnes.

Enfin, je le redis car nul ne semble l'entendre, nous sommes sur d'autres chantiers eux aussi urgents et prioritaires :

- Agrandissement de la cantine scolaire : à mettre aux normes, et pour que les enfants aient le temps de déjeuner correctement en assurant un seul service (une meilleure qualité de vie, un temps moins compressé) ;
 - La garderie, également pour redonner de l'espace à vos petits et leur procurer de la modernité du confort et de la chaleur.
- Cela passe aussi par une rénovation de l'espace des Tennis entouré d'un parc accueillant pour vos enfants et pour vous en zone d'aménagement naturel (ZAN), mais 2024 n'est pas assez long pour tout y faire.

Aujourd'hui plus qu'hier, nous avons besoin de marcher ensemble et d'abandonner l'individualisme qui ne sévit pas qu'à Étretat ; c'est un constat français, européen et mondial.

Nous avons à mettre en œuvre une autre politique, celle de faire participer le maximum d'Étretatais à la rénovation de leur habitat, dans une réhabilitation (privée et (ou) collective) tout comme nos commerces.

- À propos des gîtes, un courrier leur est adressé, afin qu'ils prennent en urgence leurs déchets et leurs poubelles au lieu de les transvaser dans la poubelle des voisins. Ainsi, chaque gîte doit nous transmettre leur numéro d'enregistrement de poubelle à la C.U. Après le 1^{er} juin seront sanctionnés d'une amende, tous ceux qui n'auront pas fourni ces enregistrements, pour infraction à la propreté de la ville et à son hygiène (réf. arrêté 71/13 en date du 29 juillet 2013 selon le code général des collectivités territoriales à partir de l'article : L2212-2, L2212-2-1, L2212-4, L2224-13, L2224-17 ;
- Du code pénal et notamment ses articles R632-1, R635-8 et R 644-2
- Du code de la santé publique et notamment ses articles L 541-1 jusqu'à l'article L541-6 ;
- Du règlement sanitaire départemental de la Seine-Maritime.

Nous constatons que les problèmes de voisinage deviennent de plus en plus conséquents. Pour traiter les problèmes individuels ou entre voisins, il existe une cellule en mairie qui renseigne et peut vous diriger vers un conciliateur ou vers un avocat si vous ne trouvez pas de terrain d'entente avec votre ou vos voisin(s).

Nous devons donc, comme nos anciens, nous adapter à notre temps, plus au leur qui est révolu.

André Baillard

Festival «Pierres en Lumière»

Le marché couvert en beauté



Cela a été une première, samedi 18 mai dernier, dès la tombée de la nuit. En effet, le marché couvert a été placé sur le devant de la scène dans le cadre du festival « Pierres en Lumières » où la ville d'Étretat s'était inscrite.

Sous l'éclairage remarquablement orchestré par la société SOS MUSIC, le bâtiment a été la star de la soirée durant près de 3 heures. Sa charpente et toute sa structure ont été mis en valeur par des effets lumineux de bon goût.

Après une mise en bouche musicale de quelques titres interprétés par le groupe Louisiane en Caux Jazz Band, un texte

rédigé par le maire et préenregistré a retracé l'histoire du bâtiment.

La soirée et le concert se sont poursuivis dans une excellente ambiance en présence d'une centaine de personnes, Étretatais et visiteurs, qui se sont exercés pour certains à la danse.

À noter que les commerçants qui animent toute l'année le marché couvert ont répondu présents à cette sympathique soirée.

Rendez-vous peut être l'an prochain pour une seconde édition.

Texte et photos Joël JACOB



Des Américaines à la plage



Leur venue était annoncée pour le 2 juin en début de matinée et cela a été le cas ! Elles sont venues, elles étaient là, elles sont venues voir Étretat...

Un soleil timide, mais présent malgré tout, les a accueillies dès 9 heures. Pour les Étretatais qui étaient au rendez-vous, des notices de présentation pour chaque automobile avaient été placés sur les tableaux de bord. De la marque AMC (Américan Motors Corporation), sept voitures de collection des modèles PACER, de 1976, RENAULT Rambler Rebel, de 1967, PONTIAC Grand prix de 1992, GREMLIN X lévis édition de 1976, PACER Sedan version D/L, de 1978 et EAGLE, de 1981, se sont stationnées sur la place du Général-de-Gaulle.

Les équipages constitués de passionnés (es) ont clôturé à Étretat leur séjour en Normandie. Visite de la station, du Clos Lupin et des falaises, ponctué d'un déjeuner au restaurant du Casino.

Les équipages ont ensuite repris la route pour regagner la Suisse, l'Alsace, Bourg-en-Bresse, Châteaoux et Orléans après ce court séjour rempli sans nul doute de très bons souvenirs.

Photo et texte Joël JACOB

Cross des écoles



C'est par une belle journée ensoleillée que le 26 mai dernier, les écoles d'Étretat ont accueilli, sur le terrain de football municipal, les élèves des écoles de Villainville, Beaufort, Gonville-la-Mallet, Heuqueville et Bordeaux-Saint-Clair pour une nouvelle édition du cross de fin d'année.

Une ambiance de camaraderie a animé les 356 élèves répartis selon leur âge pour concourir dans un esprit d'équipe.

Les médailles ont récompensé leur courage et leur motivation.

Photo et texte Aurélie Delahais

Le trophée de pêche sous-marine reporté

Annoncé dans *La Feuille du printemps*, il devait avoir lieu de 1^{er} juin dernier.

Malheureusement, la météo en a décidé autrement puisque les prévisions annonçaient une houle de 2,50 mètres.

Trop dangereuse, elle laissait craindre pour la sécurité des participants et la visibilité n'aurait pas permis la pêche en apnée.

Sage décision prise de la part des organisateurs qui ont reporté ce concours en septembre prochain. Vous en serez avisés sur notre « panneau pocket » ainsi que sur l'écran d'information place de la mairie.

Joël JACOB

Ascension

Fête de la mer sur le perrey



Photos Philippe Deneuyve

Par tradition dans le village, la fête de la mer s'est déroulée le jeudi de l'Ascension. L'église Notre-Dame de l'Assomption étant actuellement en restauration, l'abbé Roquigny a dirigé son office religieux en plein air, sur le perrey, face à la mer.

Entre les majestueuses falaises ensoleillées, le maire a ensuite lâché aux flots une gerbe de fleurs à partir du canot de la SNSM de Fécamp.

Au milieu d'une flottille de Bateaux de Voiles & Galets, des pompiers et de particuliers, le curé qui accompagnait l'édile a choisi de piquer une tête dans l'eau pour rejoindre,

lui, le rivage à la nage. Et c'est encore vêtu de sa combinaison de natation que le prêtre, pourvu de son goupillon, est allé bénir toutes les personnes qui se promenaient sur le front de mer, au son de la batterie fanfare de Montivilliers.



8 mai 1927 - 8 mai 1945



Le 8 mai, a été commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, en précisant qu'elle continuait dans le Pacifique et les sacrifices consentis dans le monde libre pour lutter contre la barbarie et les régimes totalitaires.

La ville d'Étretat a aussi honoré le lieutenant Charles Nungesser et François Coli disparus en mer le 8 mai 1927 en tentant les premiers la traversée de l'Atlantique Nord au départ de Villacoublay.

Étretatais et visiteurs ont pu entendre ces messages de paix fragile dans le monde et la témérité de ceux qui osent

parce qu'ils croient en ce qu'ils font, sans l'esprit haineux de certains, jaloux de la réussite politique, économique, sociale et culturelle, valeurs oubliées chez les dictateurs ambitieux de toutes les époques et qui mettent toujours en péril la paix et la prospérité mondiales...

À cette occasion et après les cérémonies, le maire, au nom du président départemental de l'UNC, Louis Vallery, a remis à Michel Leprévost, la médaille du Djebel en ses qualités d'ancien combattant d'Algérie, et bien connu des milieux étretatais.

André Baillard

Festivités 2024

Le musée du patrimoine est ouvert tous les jours jusqu'au 31 août, puis les week-ends jusqu'à fin septembre

Le vélo-rail est ouvert tous les jours jusqu'au 31 août, puis les mercredis, samedis et dimanches jusqu'au 31 octobre

13 juillet-Retraite aux flambeaux- Feu d'artifice
21h00 *Rendez-vous musical place de la mairie pour la distribution des flambeaux et la retraite aux flambeaux*
23h *Tombée de la nuit - Feu d'artifice sur la plage*

14 juillet-Prise d'armes Place de la mairie de 10h30 à 11h00
Détachement marine nationale et Sapeurs-pompiers

26 juillet-Festival Ciné toiles *Stade de football, projection en plein air « Le chant de la Mer » concert dispensé par les Petites Goules*

28 juillet-Journée des Arts

3 août
Vente des travaux des anciens

10 août
Régate de Voiles et Galets d'Étretat

14 au 21 août-Salle Cramoisan *Exposition sur la restauration de l'Eglise Notre-Dame*

12 et 13 août-Place Foch *Marché de la céramique*

Du 22 au 26 août-salle Cramoisan *Exposition « Les Talents d'Étretat »*

24 août-20h-Salle Boissaye *La revue des « vieux galets »*

17 et 18 août
Triathlon des Amis d'Étretat
Régate de périssoires, golf et pétanque

24 et 25 août
Course de côte Étretat-Bénouville

30 août au 1^{er} septembre
Festival Normandie impressionnisme sur le perrey

2 septembre - Commémoration *80 ans de la libération d'Étretat*

7 septembre-à partir de 10h *Forum des associations*

15 septembre
Trail de la pointe de Caux

20 et 21 septembre
Festival Raconte-moi la mer

21 et 22 septembre
Journées du patrimoine
Musée du patrimoine, clos lupin, temple, château des Aygues - Cabestan Patrimoine/Cercle Nautique

Le festival Offenbach est annulé

Bien accueillir, passage inévitable à l'arrivée...



Tous, nous nous sommes lancés sur la route des vacances et après un voyage, plus ou moins long, surtout avec nos enfants, la priorité à l'arrivée était de trouver un endroit propice pour soulager une envie pressante. Notre station méritait de posséder les installations adéquates de manière à éviter que nos visiteurs ne déposent leurs « souvenirs » entre les voitures, dans les bateaux de nos pêcheurs ou tout autre endroit plus ou moins discret.

Pour cette année, nous avons déplacé les toilettes modulaires installées chaque saison sur la Place du Général-de-Gaulle pour les placer sur le parking du Grand Val en lieu et place des anciens sanitaires qui ont été démolis, parce qu'ils étaient de capacité insuffisante, en mauvais état et devenus insalubres.

Le mardi 25 juin, au matin, ce fut l'effervescence sur la place du Général-de-Gaulle où de nouveaux sanitaires étaient livrés attirant de nombreux curieux. Une grue immense, de plusieurs tonnes, a déployé sa flèche de 30 mètres de haut sur 60 mètres possibles, avant de soulever et de déposer les nouvelles toilettes.

La municipalité a investi 120.000 euros pour ce petit bâtiment en béton. Il est constitué de 3 cabines mixtes dont un PMR et est doté, sur un côté, de deux urinoirs cachés par un brise vue. L'endroit est aménagé avec des passages en béton désactivé, des barrières de protection et agrémenté par des jardinières plantées de bambous. À terme, un mur sera habillé de verdure et un artisan local, Dave Acher, de Fécamp, procédera au parement de la structure en briques et silex.

Il s'agit d'un système du dernier cri comprenant nettoyage, désinfection et séchage automatiques. Souhaitons que les visiteurs l'utilisent avec respect et le maintiennent en excellent état de fonctionnement et de propreté.

Texte et photos Joël JACOB



Chapelle Notre-Dame de la Garde Restauration stoppée



Photo Joël Jacob

Le chantier de restauration de la chapelle Notre-Dame de la Garde, en cours depuis quelques mois, va devoir être interrompu. En effet, des découvertes faites à l'occasion des travaux déjà menés sur cet édifice patrimonial, nécessitent des investigations complémentaires, cela afin d'ajuster au mieux les modalités de restauration prévues initialement pour cet édifice labellisé « Architecture contemporaine remarquable ».

La chapelle, construite avec un matériau spécifique issu de la modernité (agglomérat de concrétions et de béton), semble présenter en sus un défaut de conception dès son origine. Ceci explique qu'à ce stade, malgré les différentes expérimentations mises en œuvre pendant le chantier, les problématiques liées à l'étanchéité demeurent.

Le chantier va donc être stoppé prochainement, les échafaudages seront démontés d'ici la fin de l'été afin de ne pas impacter le paysage durant cette période d'interruption.

Le projet de renaturation et aménagement de l'ensemble du site n'est quant à lui pas remis en cause, l'instruction des autorisations relatives à ce projet sur un site emblématique, classé au titre des paysages.

Régis Leymarie - Conservatoire du littoral

Des fleurs pour embellir



Photo Joël Jacob

La municipalité avait envisagé d'inscrire des particuliers au concours départemental « Fleurissons la Seine-Maritime », mais trop peu de personnes ont répondu favorablement à notre sollicitation. De ce fait, le délai des inscriptions pour le concours communal a été prolongé jusqu'au 30 juin.

Comme chacun le sait, les 5 et 6 juillet, notre village a été mis à l'honneur pour le passage de la flamme olympique. Le souhait de la municipalité a été d'embellir en végétalisant du mieux possible le centre ville. Dans ce but, nous avons fait appel à votre participation en fleurissant abondamment vos jardinières, balcons, terrasses et jardins.

Cette préconisation a pour fin de maintenir la bonne renommée du village, ce qui permet, par ailleurs, d'induire une sérénité dont nous avons tous besoin actuellement. De surcroît, cette réalisation collective pourrait créer un élan de solidarité avec le désir de mettre en avant notre passé patrimonial et culturel.

Mireille Bénard

Église Notre-Dame

900 ans d'histoire mis à nu

Mais que se passe-t-il donc sous le grand chapiteau blanc qui recouvre l'église depuis plusieurs mois, maintenant ? Pour tenter de répondre à cette question, ouvrons donc la bâche qui masque l'enceinte et entrons sur le chantier...

Fleur architectural de la ville d'Étretat, l'église Notre-Dame de l'Assomption est pourtant fermée aux paroissiens et au public depuis le mois de décembre dernier. En cause : de lourds travaux de restauration actuellement engagés pour redonner tout son faste et sa sécurité à la plus vieille construction de la station balnéaire.

Mission possible

À l'issue d'un diagnostic général de l'église réalisé en avril 2020, une mission complète de maîtrise d'œuvre a été lancée pour la restauration de la nef et des bas-côtés. L'objet de ces travaux est ainsi de restituer à ces derniers le couverture en tuiles, matérialité initiale de la toiture. À l'intérieur, le voûtement lambrissé sera, lui, restitué à la place des voûtes en plâtre du 19^{ème} siècle, inadaptées historiquement. Enfin, les maçonneries et le tympan du portail, fortement dégradés par l'environnement humide marin, seront restaurés.

Pas de mauvaises surprises

Reste qu'entre l'estimation des travaux à effectuer et la réalité du terrain après la « mise à nu » de l'église classée au titre des Monuments Historique dès 1840, il n'était pas improbable de découvrir quelques mauvaises surprises, quelques vices cachés. Rassurant, Judicaël de la Soudière-Niault, architecte du Patrimoine en charge des travaux pour le compte de l'agence NASCA, décrit une situation en rapport avec l'âge de la vieille dame.

Une charpente homogène

« La première phase de travaux prioritaires a donc débuté par la dépose de la voûte-plâtre, réalisée en 1865, explique l'architecte. Ce qui a permis de découvrir la charpente dont l'origine remonte aux environs de 1325, selon la dendrochronologie, datation du bois par l'étude des anneaux de croissance des troncs d'arbre. Une modification a d'ailleurs été apportée à la structure autour de 1710, toutefois dans l'esprit de l'ensemble. Malgré les vicissitudes liées au temps et les mutilations commises au 19^{ème} siècle, on peut dire que la charpente est homogène. L'attention portée aux interventions d'assemblage et de raccords mises en place dans les travaux de restauration intègre évidemment l'idée du respect de l'ouvrage. »

La façade ouest face aux embruns

Érigée face au vent venant de la mer, la façade ouest de l'église, l'entrée, « en a



pris plein la figure en 850 ans, reconnaît Judicaël de la Soudière-Niault. Le vent, les embruns, mais aussi un rejointoiement au ciment ont considérablement altéré les pierres datant du 12^{ème} siècle. Délicat à retirer, parce qu'il accroche la matière, ce ciment va être remplacé par un matériau valorisant les pierres, dans le respect de l'enveloppe budgétaire prévue à cet effet. » « En revanche, poursuit l'architecte, nous allons être contraint de solliciter un budget supplémentaire pour stabiliser la restauration à hauteur du pignon de la façade. En effet, nous avons constaté qu'il est dégradé sur son revers, à l'intérieur de l'édifice, à cause des intempéries et d'un coffrage qui y a maintenu de l'humidité. »

Cloches et vitraux

Si la tranche ferme des travaux prévoit pour la fin de l'année les restaurations de la nef romane, du cloch couvert et de la façade ouest de l'église, restera, dans un second temps,

Texte et photos Philippe Deneufve

la tranche optionnelle qui, elle, couvrira les bas-côtés nord et sud, la travée de la nef romane-gothique, un bras du transept nord et une voûte collatérale au cœur.

Devant la casse de certains vitraux et la corrosion des barlotières, châssis des vitraux, une demande de subvention sera lancée pour étanchéifier les ouvertures.

Enfin, une réflexion porte également sur le clocher. Une restauration de sa base devrait redonner tout son volume au son des cloches qui pourraient

ainsi à nouveau sonner à la volée et non plus, comme depuis plusieurs décennies déjà, résonner en étant frappées par un simple marteau.

Grâce à la mobilisation de l'État, du Département, de la Ville et de particuliers, l'église d'Étretat s'offre une belle cure de jouvence qui la mènera, sans doute paisiblement, vers son millénaire... dans quelques assauts d'embruns, encore.



Judicaël de la Soudière-Niault, architecte

Du 14 au 21 août

Exposition sur l'histoire et le chantier de l'église

Du haut du clocher d'Étretat, environ dix siècles nous contemplent... Notre-Dame d'Étretat a, en effet, été construite à partir du début du 11^{ème} siècle. Elle est un chef-d'œuvre d'architecture romane et gothique, classée dès la création de la première liste de Monuments Historiques en 1840.

Depuis plus de 50 ans les Monuments Historiques ont alerté sur le mauvais état de l'édifice et le besoin urgent de mener des travaux de restauration d'envergure. Ce chantier après de nombreuses années d'études a commencé en 2024.

Pour la première fois, cet été, sera organisée une exposition sur l'église d'Étretat, son histoire, son architecture, et le chantier. Parce que cette église est avant tout un lieu de vie pour toutes les familles, chacun est invité à partager ses bons souvenirs en envoyant par courriel à mecenateglisedetretat@gmail.com des photos de vous-même, de vos familles devant ou dans l'église d'Étretat ; mariages, communions, baptêmes... Une photo prise avec un portable ou sur papier fera l'affaire.

L'exposition ouvrira ses portes du mercredi 14 au mercredi 21 août, à la salle Cramoisan, place de la marie. Elle sera organisée par collectif du mécénat pour la restauration de l'église d'Étretat.

Un bassin de stockage d'eaux place de la mairie



Prévue dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, la création d'un bassin souterrain de stockage-restitution va démarrer dès 2024, place Maurice-Guillard.

Situé en point bas du réseau, ce bassin aura pour objectif de stocker le surplus d'eaux usées générées lors de pluies importantes, puis de les transférer à débit maîtrisé vers la station d'épuration. Ce dispositif permettra de limiter les débordements aux déversoirs d'orage du réseau, et donc les rejets au milieu naturel.

Ces travaux vont occuper l'intégralité de la place de la mairie, sur deux hivers consécutifs, du 15 septembre au 15 mai, afin de limiter l'impact sur la période estivale. Les accès à la mairie, à l'Office de Tourisme ainsi qu'aux commerces seront maintenus.

Et la lumière fut sur le front de mer

Le front de mer retrouve de la clarté. Depuis de nombreuses années, l'éclairage du front de mer et des rues adjacentes était devenu défectueux, voire inexistant. Les pannes étaient régulières et les réparations de plus en plus difficiles à faire en raison de l'état des candélabres.

Les travaux effectués sous le contrôle du responsable du service études et travaux de réseaux, ainsi que ses collaborateurs de la communauté urbaine du havre, ont permis qu'en moins de deux mois et demi, l'ensemble de l'éclairage de la digue, de la place de-Gaulle, de la place Victor-Hugo, des rues Bureau et Adolphe-Boissaye, retrouvent leur éclat.

Dans le même temps, la rue Traz-Périer et une partie de la place de-Gaulle ont été réaménagées. Une bordure basse rue Traz-Périer délimitant le passage



piétons, la suppression de places de stationnement, transférées place de-Gaulle, puis pose d'un nouveau revêtement. L'ensemble a été réalisé sous la houlette du responsable du pôle territorial nord pour la voirie et la mobilité.

Tous ces aménagements ont été effectués dans un délai restreint, les entreprises ayant planifié leurs interventions pour n'intervenir qu'une seule fois afin d'éviter une nouvelle gêne à l'automne.

À la suite de remarques de certaines personnes pour le bruit, la gêne pour les déplacements, le choix de la période, la municipalité leur fait remarquer que lorsqu'un chantier est validé, les entreprises intervenantes ne sont pas à la disposition d'Étretat et elles ne peuvent agir du jour au lendemain. Elles doivent honorer leurs contrats vis-à-vis de leurs clients.



Les rues des Écoles, Tonnetot et des Haules en travaux

Les divers travaux engagés en 2023 dans les rues des Écoles, Tonnetot et chemin des Haules touchent à leur fin.

Ces travaux ont débuté par l'enfouissement des réseaux électriques et l'installation de nouveaux candélabres. Compte tenu de la vétusté du réseau d'adduction d'eau potable, sa remise en état avait été programmée pour la fin d'année. Mais suite aux intempéries, ces travaux n'ont pu être réalisés. Début 2024, ceux-ci ont repris et la réfection totale de la chaussée engagée, ainsi que les trottoirs de la rue Tonnetot. Afin d'éviter le ruissellement des eaux de pluie de la rue vers les propriétés, des aménagements et des caniveaux ont été créés ou réaménagés rue des Écoles.

L'assainissement d'une partie de la rue des écoles a été refait à partir de la rue Guy-de-Maupassant, jusqu'au Chemin des Haules. Aujourd'hui l'ensemble de ces travaux sont en phase terminale.

Notes joyeuses avenue Offenbach

L'effacement des réseaux, le nouvel éclairage, la suppression du stationnement, tel est le chantier engagé rue Offenbach. Depuis quelques mois, l'avenue Offenbach dans son ensemble, change de visage.

Depuis l'intersection avec la rue Charles-Mottet et jusqu'à l'entrée de la promenade François-Jeanne, l'effacement des réseaux électriques, de la téléphonie et la pose de nouveaux candélabres ont été effectués.

Le stationnement des véhicules de chaque côté de l'avenue a été interdit par arrêté et par l'installation de bordure de trottoir et la plantation d'une haie. D'un côté, des trottoirs avec des ouvertures pour permettre l'écoulement des eaux vers les regards.

Côté montant, plantation d'une haie de charmilles. D'ailleurs,

Trottoir réhaussé pour les personnes à mobilité réduite

La communauté urbaine du Havre étudie actuellement la mise en accessibilité d'un emplacement sur le parking du Grand-Val, à l'arrêt des lignes 13 et 21. Aujourd'hui, l'arrêt place Maurice-Guillard et celui de la gare pour la ligne 13 sont aménagés.

Cet aménagement profitera aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées ou aux personnes avec des poussettes.

Sa construction sera réalisée suivant les normes en vigueur, la longueur du quai sera de 18 m ou 12 m, la largeur sera de 200 cm, cela en fonction de diverses contraintes, pour une hauteur de

Texte et photos Bernard Le Damany

par la pose d'un nouvel enrobé. La gêne pour les habitants de ces rues ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Lors des travaux de finition, l'entreprise effectuant les enrobés a sollicité la mairie afin d'inviter les propriétaires pour la taille de haies gênant le passage des machines. Lors des dernières parutions de ÉTRETAT le mag il avait été demandé aux propriétaires d'entretenir les haies en bordure des voies communales. Ces demandes n'ont pas été inutiles.



dès sa pose des incivilités ont été commises et plus récemment des vols de plants ont été constatés. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

Ce chantier dans ses différentes phases est en cours d'achèvement. Il ne restera plus, à l'automne, que l'enlèvement des anciens poteaux qui supportaient les câbles électriques.



18 cm. Dès la fin des études techniques et financières, les travaux pourraient être engagés fin 2024 ou début 2025.



Le tri des biodéchets pour nourrir la terre

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole propose un ensemble de solutions pour éviter les gaspillages et réduire les déchets : emballages, verres et textiles. Pour aller plus loin et en accord avec la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC), c'est au tour des biodéchets alimentaires d'être concernés à compter du 1^{er} janvier 2024.

Des ressources à ne plus mettre dans la poubelle grise

Les biodéchets alimentaires représentent aujourd'hui près d'1/3 des déchets contenus dans le bac gris, environ 65kg/hab/an soit à l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole plus de 16 000 tonnes produites chaque année. Aujourd'hui, les déchets collectés dans le bac gris sont incinérés. Un comble quand on sait que la majorité des aliments est composée de plus de 80% d'eau !

Les biodéchets alimentaires comprennent toutes les matières végétales ou animales qui sont mises au rebut, soit lors de la préparation ou après les repas, qu'elles soient produites par des ménages ou des professionnels.

Plusieurs solutions existent déjà sur le territoire de la Communauté urbaine pour valoriser les biodéchets de jardin et ceux de la cuisine. Les points de collecte viennent renforcer ces dispositifs.

Une nouveauté : les points de collecte biodéchets alimentaires

Il s'agit d'équipements métalliques et étanches qui seront installés sur le territoire des communes. Ils sont exclusivement destinés à recevoir les biodéchets alimentaires amenés à l'aide d'un bio seau.

Le bio seau est un accessoire utile et précieux. Cet outil sera distribué gratuitement à tous les foyers volontaires. Il permet de stocker et transporter facilement les biodéchets alimentaires vers les points de collecte définis par la direction « cycle des déchets » de la communauté urbaine en concertation avec vos élus. Ces équipements seront installés à partir de 2025 après approbation des emplacements par la municipalité.



Que deviennent les biodéchets collectés ?
Après collecte, ils transitent vers des plateformes de compostage de la communauté urbaine. Soumis à des normes strictes, le compost produit retournera ensuite sur les terres agricoles.

Le compostage à domicile

Les habitants de la communauté urbaine qui souhaitent produire leur propre compost ont la possibilité de demander un composteur gratuitement. Vous trouverez de plus amples informations sur Composter en pavillon ou en habitat collectif Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr)

Les biodéchets c'est quoi ?

- restes de préparation et de repas
- épluchures de fruits et de légumes
- coquilles d'œuf et fruits à coque
- filtres à café et sachets de thé
- produits périmés sans emballage
- viande, poisson • coquillages et crustacés

Retrouvez la liste complète sur lehavreseinemetropole.fr

Joël Jacob – Source CU Le Havre-Seine Métropole

Prévention des dangers liés aux falaises

Issus d'un travail mené par le service en charge du plan paysage au sein du Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre, le Syndicat Mixte du Littoral (SML 76), le parc éolien en mer de Fécamp et le département de la Seine-Maritime, de nouveaux panneaux ont été créés en vue de prévenir des risques liés au cheminement en bas (photo 1) et en haut (photo 2) des falaises.

À destination de tous les visiteurs, ils ont été validés à la fois par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Écrits en français et en anglais, dotés d'un QR code, ils représentent les dangers immédiats méconnus de nos visiteurs et repris sous forme de synthèse dans un troisième panneau (photo 3).

Ces panneaux revisités et plus modernes remplaceront les anciens et seront placés par les services techniques municipaux dès réception en des endroits « stratégiques » définis en concertation et collaboration avec la municipalité.

Joël Jacob – Photos Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre



Falaise d'aval à la Courtine Restauration des paysages



Les falaises d'Étretat font partie du site classé de la Côte d'Albâtre et sont au cœur même des paysages remarquables du cadre de vie des habitants d'Étretat. Elles sont des lieux exceptionnels d'immersion, à la renommée internationale portée par de nombreux artistes. Leur fréquentation impacte leur paysage et les aménagements. Elles doivent être préservées pour retrouver l'« esprit des lieux » qui les caractérise tant et pour que les générations futures puissent les connaître.

Aussi, dans le cadre de la démarche Grand Site, la commune d'Étretat a réalisé en février 2023, la sécurisation du cheminement de la falaise d'Aval jusqu'à la Courtine. Pour mettre en place ce projet, la commune a mené une concertation avec le Syndicat Mixte Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre et le Département de la Seine-Maritime au titre du sentier du littoral. Le Département a aussi soutenu financièrement ce projet.

Deux objectifs forts pour ces aménagements : mettre en sécurité les visiteurs et permettre à la végétation d'être préservée du piétinement et, ainsi, de reprendre sa place. Aujourd'hui,

Quelques sites utiles en lien avec cette opération

- **Site classé de la Côte d'Albâtre**
https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20200928_plaquette_sites_version-longue_web-1.pdf et <https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/sites-classes-a4271.html>
- **Information sur le Réseau des Grands Sites de France**
https://grandsitedefrance.com/demarche_et_actions_paysage_dans_le_reseau_des_grands_sites_de_france : https://grandsitedefrance.com/images/ressources_rgsf/rgsf_guide_paysage.pdf
- **Programme d'actions du Grand Site**
<https://www.seinemaritime.fr/guide/mon-departement/les-competences-du-departement/grands-projets/demarche-grand-site-falaises-detretat-cote-dalbatre/les-documents-ressources/>
- **Action similaire portée par le conservatoire du littoral sur la falaise d'Amont à Etretat**
https://www.conservatoire-du-littoral.fr/publications_liste/267/10-publication.htm

Collecte Croix-Rouge

Comme l'an passé, l'accueil alimentaire de la Croix Rouge, à Criquetot-L'Esneval, organise à Carrefour City une collecte de denrées alimentaires le samedi 10 août.



À l'occasion du passage de la Flamme à Étretat, un supplément-photos accompagne ce magazine.

Aire de retournement Les élus posent leur veto

Récemment le service mobilité de la Communauté Urbaine Le Havre-Seine Métropole a présenté aux élus d'Étretat un projet d'aire de retournement entre le chemin du petit Valaine et le parking bas en bordure de la RD 940 à droite en direction du Havre.

Considérant que la ligne n° 13 de la Lia rencontre de récurrentes difficultés de circulation sur cet axe (Avenue George V) entraînant des retards jusqu'à 20 minutes, il a été proposé au Maire et à ses deux adjoints de revoir l'emplacement des arrêts de cette ligne pour assurer leurs délais de route et en tenir les horaires.

L'idée est de supprimer l'arrêt place de la mairie et de le positionner à cet endroit route du Havre ce qui éviterait aux transports en commun d'accéder au centre-ville. Ils feraient demi-tour dans cette aire pour les arrêts « arrivée et départ ».

Opposition ferme des élus d'Étretat

Les élus ont immédiatement posé leur veto pour plusieurs raisons :

- Il est hors de question que nos habitants, dont bon nombre a un âge avancé, se rendent à pied à ce nouvel arrêt. La distance et le pourcentage de la côte sont bien trop contraignants.
 - Dans notre plan local de l'aménagement (PLA) nous comptons tester la suppression provisoire des stationnements sur l'Avenue George V (avec maintien d'arrêts minute) qui est à notre sens l'une des causes des difficultés rencontrées dans Étretat en haute saison.
 - Il nous faut garantir et maintenir un service de la Ligne 13 en centre-ville
 - Les bouchons occasionnés sur la RD 940 mais aussi sur la RD 39 entraînent des scènes d'énervements liées à l'impatience des automobilistes qui fuient Étretat au lieu de s'y arrêter.
 - Ces problèmes avérés occasionnent par la même de l'insécurité sur le trottoir côté droit en descendant du Havre. Camping-cars et bus montent sur le trottoir pour faciliter dangereusement leur croisement, et cela depuis toujours.
 - L'intervention des services de secours s'en trouve perturbée et entraîne une perte de temps si précieuse en cas d'extrême urgence.
 - Une limitation de vitesse à 30 km/h dès les entrées de la ville fluidifiera le trafic routier et la pollution de l'air (gaz à effet de serre) s'en trouvera ainsi diminuée.
 - Enfin, une telle aire urbaniserait l'entrée du village (arrêt de bus avec quai d'embarquement) alors que les parkings existants à proximité se sont parfaitement intégrés au paysage naturel du lieu. Une nouvelle imperméabilisation des sols ne serait pas admise par toutes et tous.
- L'étude de faisabilité se poursuit et nous suivons ce dossier avec grand intérêt.

André Baillard et Joël JACOB

Santé Accompagnement des personnes hospitalisées et de leur famille

Vous devez être hospitalisé(e) à Rouen et votre plus proche parent souhaite vous rendre visite le plus souvent possible et rester près de vous, sachez que la MAH La Source située dans l'enceinte de l'Hôpital Charles-Nicolle, et à proximité immédiate du Centre Henri-Becquerel, peut vous réserver une chambre ainsi que le dîner, pour un prix modique, lié à vos revenus, grâce à l'aide de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé du Travail) de Normandie.

Forte de son équipe de salariés et ses bénévoles, La Source sera pour eux un véritable foyer d'accueil et d'écoute.

<https://www.maison-hospitaliere-la-source.fr>
Communiqué de MAH La source

23ème édition de la Journée des Arts



Dimanche 28 juillet, l'association Art and Sea organisera sa traditionnelle journée des Arts pour la 23ème fois.

Chaque année, c'est une centaine d'artistes qui participent à la manifestation. Ils s'inscrivent sur le perrey entre 8 h et 10 h puis s'installent où ils le souhaitent dans la ville pour trouver l'inspiration. Ils doivent restituer une œuvre originale pour 14 h 30.

Après une exposition des tableaux réalisés, il est procédé à une vente aux enchères à partir de 16 h. Cette vente sera dirigée cette année par deux commissaires-priseurs sur la terrasse Gustave-Courbet. Art and Sea soutient à cette occasion deux associations :

- Le cocon de Cabrousse, orphelinat dans la région de La Casamance, au Sénégal.
- L'ABEC d'Étretat, refuge de chiens abandonnés.

Ce sont 20% des produits de la vente des tableaux offerts par les peintres ainsi qu'une œuvre commune et la somme de ventes de canotiers, cabas... qui leur sont reversés. Les autres 80% sont destinés aux artistes.

Les visiteurs sont attendus nombreux pour soutenir les artistes et aussi soutenir ces deux belles et nobles causes en enchérissant sur votre ou vos tableaux préférés.

À noter : un changement récent du bureau d'Art and Sea.

Présidente : Sophie Gores - Co-Présidente : Jocelyne Milan
Secrétaire : Bénédicte Matthieu
Trésorier : Vincent Gores

Joël Jacob

Jens Sengebusch, peintre honoré

Allemand, arrivé en France en 1991, Jens Sengebusch s'est installé comme peintre décorateur à Étretat cinq ans plus tard.

À 50 ans, il est rattrapé par la passion de sa jeunesse et décide de se consacrer pleinement à la peinture d'Art.

Avec son oeuvre Die Welt von heute - Le Monde aujourd'hui, Jens Sengebusch a reçu la prestigieuse médaille d'Or du Rayonnement Culturel de la Renaissance Française.



Du nouveau au parc des Roches

Cela n'a échappé à personne mais notre parc de loisirs des Roches a été délesté dès le début d'année de divers jeux et agrès. Ces installations sont vérifiées annuellement et la dernière inspection a été catégorique : trop dangereux et vétustes, ils doivent être démontés.

Pour ne pas priver de ces jeux nos enfants qui fréquentent assidument le parc, la municipalité a engagé 40.000 euros pour remplacer l'ancien par celui que vous pouvez découvrir ci-contre. En cours de fabrication, il sera installé dès sa livraison prévue début juillet en lieu et place de l'ancien qui a été mis en destruction.

Joël JACOB



CINÉMA
Salle Adolphe Boissaye

Séances du 20 juillet

18h30 - Blue et Compagnie
21h - Et plus si affinités

Séances du 03 août

18h30 - Vice et versa 2
21h - La petite vadrouille

Séances du 31 août

18h30 - Garfield, héros malgré lui
21h - La famille Hendricks

Ciné Toiles Cinéma en plein air



Photo Ciné Toiles

Dans le cadre de l'opération Ciné Toiles, la municipalité innove à nouveau en vous proposant une soirée d'été en famille en coorganisation avec l'association Du grain à démoudre. Celle-ci travaille en partenariat avec la SPL Ciné Seine et l'association Papas'production. Elle reçoit une aide financière de la Communauté Urbaine et une participation de la ville d'Étretat.

Une projection en plein air et un concert seront proposés à cette occasion sur le stade de football municipal. Un écran gonflable géant sera installé sur la pelouse où petits et grands pourront profiter du film *Le Chant de la mer*, durant 1h30 (dès 6 ans).

Assis sur l'herbe ou dans un transat, chacun sera assuré de passer une excellente soirée dans une bonne ambiance puisque le concert sera interprété par le groupe *Les Goules*.

Elles arrivent avec leurs costumes improbables et leurs voix à capella. Elles s'approchent du public avec ruse et déposent leurs charmes. Ces sorcières qui ont échappé au bûcher ont le pinceau rapide et chantent comme elles respirent : avec énergie ! Peut-être quelques maquillages étranges en perspectives...

Alors VENEZ NOMBREUX au stade municipal le vendredi 26 juillet à partir de 20 h 30. Le concert débutera à 20h45 en attendant la projection à la tombée de la nuit.

Une restauration sur place sera assurée par le club de football local. En cas de mauvais temps, le spectacle sera assuré dans le gymnase Henri-Dupain tout proche.

Joël Jacob



Photo Les Goules



Les Bons Livres de DANV
Bibliothécaire

Un animal sauvage
de Joël Dicker
Ce roman est très différent des précédents, mais une fois rentré dans l'intrigue, le suspense est garanti.

Ma vie sans gravité
de Thomas Pesquet
Thomas Pesquet raconte son itinéraire depuis son enfance jusqu'à ses séjours dans l'ISS. Une aventure hors du commun.

La dernière allumettes
de Marie Vareille
Un roman très émouvant, une histoire bouleversante sur les blessures de l'enfance.

Performance au pied des falaises

Dans le cadre du Festival Normandie Impressionnisme, la performance ARCANES paysage sera proposé sur la digue promenade d'Étretat.

Cette performance d'Emmanuelle Vo-Dinh, pour quatre interprètes, est un voyage chorégraphique autour de la lumière, suggéré par le paysage des falaises d'Étretat que Claude Monet a peint plusieurs fois, à différentes heures du jour.

Les interprètes jouent ainsi avec une œuvre gonflable transparente de l'architecte de l'air Hans-Walter Müller qui devient, à sa façon, un écho possible aux mouvements de la marée et aux célèbres arches des falaises. De forme asymétrique, cette bulle transparente permet à la chorégraphe de jouer avec l'air, l'espace et la lumière, tandis que la création sonore inédite, jouée en direct par Olyphant, contribue à rendre l'expérience des plus sensibles.

Proposée à différents moments de la journée durant le week-end, la performance rejoue l'idée du rythme circadien de la lumière dont les impressionnistes se sont saisis. Une variation dans la répétition.

Le 31 août : de 17h à 18h et de 20h30 à 21h30
Le 1 septembre : de 11h à 12h, et de 20h30 à 21h30
Gratuit



Photo Lisa Sahrès

Photo Caroline Ablain

Judo

Texte et photos Philippe Deneufve

Florian Coquin, ou vivre mieux son handicap à travers le sport

Pour décrocher sa ceinture noire de judo, l'Étretatais Florian Coquin a dû faire preuve, comme tout un chacun à ce niveau, de technique, de contrôle de soi et d'une certaine forme d'abnégation à devoir répéter sans cesse chaque geste jusqu'à le rendre parfait. Seulement, lui, en plus de devoir combattre ses adversaires pour gravir les échelons, il a dû aussi se battre contre son handicap physique.

« Je suis né avec une paralysie cérébrale, le syndrome de Little, amorce Florian Coquin. Il s'agit, à l'origine, d'un problème de contrôle nerveux, en particulier, dans mon cas, d'une diplégie spastique qui atteint le bas du corps. Cette anomalie au niveau des tendons a conduit, au fil du temps, à une transformation de mon squelette. » « Pour remettre tout ça en ordre », comme le dit Florian, il a dû subir de grosses opérations avec os coupés, notamment. S'en est suivi neuf mois de rééducation post-opératoire intensive pour un résultat peu satisfaisant. « Je n'avais plus la capacité de courir, se désolait-il. Et je n'avais pas sentiments que les séances de kiné me soient d'une grande efficacité. Alors, pour tenter de me réapproprier mon corps, j'ai eu l'idée de me mettre au judo. »



Piqué au jeu

« Comme je n'avais aucune contre-indication médicale, Je suis venu demander à Bruno Verdier, s'il m'accepterait dans son club. Je le connaissais déjà parce qu'à l'âge de neuf ans, avec des copains d'école, j'avais pratiqué le judo durant plusieurs saisons. Il m'a ouvert la porte malgré mes interrogations de savoir où j'allais bien pouvoir être casé, du haut de mes 22 ans, mon mètre soixante dix, ma ceinture jaune et ma morphologie singulière. » Très vite, Florian a trouvé de bonnes sensations dans ce sport basé sur l'esprit, la technique et le corps. Il gravit les grades jusqu'à la ceinture marron avant, en 2013, de s'interroger sur la suite à se donner dans la discipline.

Rencontre importante

« Tenter d'obtenir la ceinture noire, je n'y pensais pas, soupire Florian. Parce que certains gestes ne me sont pas possibles. » Curieux, il entame toutefois des recherches sur la possibilité de poursuivre le judo avec son handicap. Il découvre alors Michel Boudou. « Il est le premier à avoir décroché une ceinture noire malgré la perte de ses jambes à la suite d'un accident de moto. » Motivé, l'Étretatais se met en quête de la rencontrer. Et justement, il apprend que Michel Boudou organise une journée judo pour tous les handivalides à Argentan. « Je m'y suis rendu et j'ai rencontré plein de personnes qui me comprenaient. Ce stage m'a donné la niaque pour aller chercher cette ceinture noire », s'enthousiasme-t-il.

Parcours du combattant

Pour obtenir le premier dan de judo, la ceinture noire, quatre unités de valeur doivent être validées : l'arbitrage, la technique, la compétition et le kata. Si

les trois premières ont été entérinées par Florian, reste que la quatrième, d'ordre chorégraphique, n'était pas réalisable pour lui physiquement. « Dans le cas d'une action de self combat, d'un étranglement ou d'une attaque avec arme, il est évident que je ne peux pas me mouvoir comme une personne valide dans l'esquive, la saisie, la projection », atteste-t-il. En s'appuyant sur la législation en évolution de la Fédération de Judo, le sportif, à l'issue d'un complexe parcours de combattant, a pu valider son kata. « Il a fallu que je prouve ma condition physique à travers un dossier médical de quatre-vingts pages, que j'exprime ma motivation par mon cursus dans le judo, mes voyages au Japon, notamment au Kōdōkan, à Tokyo, le temple du judo, et que j'explique de façon détaillée le très codifié kata. » Bousculant son hygiène de vie, c'est un apéro-saucisson qu'avec ses copains de club il a fêté son nouveau grade. « Le corps est un temple, mais il faut en profiter », plaisante-t-il.

Avenir auprès des jeunes

Paré d'une ceinture personnalisée avec le logo du Kōdōkan et une fleur de cerisier, arbre symbole de souplesse parce qu'il plie sous la neige mais ne rompt pas, l'Étretatais se projette. « Après dix ans de ma vie investies dans le judo, j'espère maintenant passer du temps dans l'encadrement des jeunes, passer au niveau régional de l'arbitrage, partager mon expérience dans des stages, devenir animateur suppléant. » Développeur en informatique, Florian Coquin se dit également judoka. Nul doute qu'il en a la légitimité.

Judo

Texte et photos Philippe Deneufve

Bruno Verdier, 7ème dan de judo... rien que ça !

À la toute fin de l'année dernière, la Commission des Dan et Grades Équivalents de la Fédération Française de judo a promu Bruno Verdier au grade de 7ème dan. L'occasion de rencontrer celui qui enseigne son art sur le tatami d'Étretat depuis quarante ans.

Seuls 272 personnes, depuis l'arrivée du judo en France dans les années 30, ont atteint le grade de 7ème dan. Le dojo de la station balnéaire peut se targuer d'être dirigé par l'une d'entre elle : Bruno Verdier. Enseignant à Étretat, mais aussi à Saint-Valery-en-Caux et Saint-Nicolas-de-la-Taille, depuis septembre 1984, le judoka a formé 130 ceintures noires de la 1ère au 5ème dan, 6 professeurs de judo, 10 animateurs suppléants, 11 assistants de club et a envoyé un élève aux championnats d'Europe. Plus qu'un sport, le judo est pour Bruno une école de vie.



Des bassins aux tatamis

Aîné d'une fratrie de trois garçons, Bruno reconnaît avoir été très actif dans sa jeunesse. « J'étais un gamin qui bougeait tout le temps. Au point que, pour me canaliser de mes 4 à 12 ans j'allais nager tous les soirs au HAC Natation, reconnaît le sportif. » Mais la nage n'étant pas assez ludique pour lui, c'est vers le judo qu'il se tourne à 12 ans. Et c'est sur les tatamis du Port-Autonome que le jeune Bruno entreprend à tirer sur le kimono de ses partenaires. « Jusqu'à 17 ans, je n'ai pas brillé, avoue-t-il. Je n'étais pas doué. Je n'ai d'ailleurs produit aucun résultat durant ces années. »

Métamorphose

C'est en changeant radicalement son style que Bruno Verdier a transformé son sport en véritable passion. « Droitier, je me suis mis à créer un judo de gaucher, s'enthousiasme-t-il alors. Cette démarche a été, pour moi,

un moyen de survit dans la discipline parce que vers 16, 17 ans, l'idée de devenir prof de judo a commencé à m'animer. » Et les résultats ne se sont pas fait attendre. En moins d'une année, il se distingue au niveau régional. Il rejoint alors le club de Lillebonne où il combattra jusqu'en 1986.

Le temps de la transmission

Jigorō Kanō, l'inventeur du judo moderne n'a eu de cesse de vouloir élever les citoyens à vivre entre eux. Pas étonnant qu'après le temps de la compétition, Bruno Verdier soit entré dans le temps de la transmission. La transmission de valeurs humaines, loin de tout jugement. Parce que s'il reconnaît qu'un champion peut gagner une compétition sans bon esprit, lui cultive les valeurs de bonne conduite. « Ce dont je suis le plus fier, assure-t-il, ce ne sont pas les titres, mais simplement quand un ancien élève traverse la rue pour venir me serrer la main et que

nous échangeons avec plaisir. »

Le temps des hauts grades

Son kimono ceinturé par un obi rouge et blanc de 6ème dan, le professeur d'Étretat, ne pensait pas aller au-delà dans les grades. Décrocher un 7ème dan en judo relève plus de la philosophie que de la technique proprement dite. Cependant, avec son ami Thierry Lainé, qui, lui aussi est 7ème dan, il s'est souvent rendu chez le maître Awazu, qui avait été envoyé en France par Kanō pour y développer le judo. « J'avais l'impression de rencontrer un dieu vivant, s'enthousiasme-t-il. Nous y allions pour des stages, des anniversaires. Et il y a dix ans, le maître m'a une fois dit : « Un jour, vous serez 7ème dan. »

L'idée a cheminé dans l'esprit de Bruno. « Mon pied d'appui dans la vie n'est pas le même qu'en judo, rappelle-t-il. Je suis droitier et j'ai développé un judo de gaucher. De là, j'ai créé des exercices pédagogiques pour améliorer mes aptitudes, créer des pistes, des ouvertures dans mon sport. »

Juge national, Bruno Verdier est devenu une référence dans son art martial. Mais n'allez pas croire pour autant que le judoka n'en est pas moins homme. Parce qu'en parallèle, le monsieur est moniteur de canyoning depuis trente ans, adore dévaler les pentes neigeuses à ski et se plonger dans les bandes dessinées. Assumant pleinement son côté épicurien, il reconnaît prendre au sérieux ses talents d'œnologue et ne boude pas son plaisir devant un bon maltais. Autant de disciplines, cependant, dans lesquelles le maître n'a pas cherché à décrocher la moindre ceinture...

Les jeunes judokas en démo

Avant de devenir maître 7ème dan ou même ceinture noire de judo, il faut apprendre à respecter le code moral du sport : la politesse, c'est le respect d'autrui ; le courage, c'est faire ce qui est juste ; la sincérité, c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée ; l'honneur, c'est être fidèle à la parole donnée ; la modestie, c'est parler de soi-même sans orgueil ; le respect, sans respect aucune confiance ne peut naître ; le contrôle de soi, c'est savoir se taire lorsque monte la colère ; l'amitié, c'est le plus pur des sentiments humains. Avouons-le, la démonstration donnée par les jeunes du club lors de la dernière remise des ceintures a intégré à ce code la notion « ludique » : penser à s'amuser.



Photo Joël Jacob



Photo Philippe Deneufve

Fierté sans mesure pour le jeune judoka étretatais Nathan Demmer. Il vient de se faire dédicacer sa ceinture jaune par David Douillet, lors du passage de la Flamme Olympique, le 5 juillet dernier.

Il ne suffit pas de regarder Étretat avec des yeux d'enfant...

Étretat n'est pas un village comme les autres et sa singularité ne fait qu'augmenter les problèmes. Il ne s'agit pas là de jeter la pierre à la majorité municipale, notre village a trop souvent souffert de divisions et ce, depuis des décennies. Travailler ensemble est notre état d'esprit. Une fois cela dit, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une opaque gestion des affaires courantes : quasi absence de commissions thématiques, conseils municipaux programmés à la dernière minute, absence d'information. Cela révèle un débordement de l'exécutif et un manque d'ambition pour notre village.

Regarder Étretat avec des yeux d'enfants, c'est regarder Étretat avec nostalgie. Une douceur avec effet suranné ne s'inscrit pas dans une dynamique créatrice d'avenir. On ne peut pas penser Étretat comme une carte postale des années 50. Cela ne veut pas dire qu'Étretat ne peut pas être agréable à vivre. Il faut créer un Étretat moderne, avec les services et les infrastructures nécessaires, autant pour les habitants que pour les touristes. Les deux étant indissociables pour l'économie locale, et les deux pouvant, devant cohabiter. Dès 2020 le groupe OUI À ÉTRETAT a demandé une augmentation forte des tarifs de stationnement. Les recettes de la ville ont ainsi plus que doublé, et permettent aujourd'hui de nouveaux investissements sans endettement. Il y a toujours des solutions, encore faut-il regarder vers l'avenir et créer ensemble.

Est-il besoin de rappeler que le monde change profondément, que nous sommes passés de 1 milliard de personnes en 1900 à 8 milliards 120 ans plus tard – soit une accélération sans précédent –, que la communication et les déplacements se sont considérablement emballés les 30 dernières années jusqu'à faire connaître partout dans le monde notre village et nos falaises. C'est ici qu'est né l'impressionnisme et les impressionnistes ont été les premiers influenceurs de notre village en révélant au monde la lumière de notre ciel. Nous serions de bien mauvaise foi de ne pas le comprendre l'attractivité mondiale de notre territoire.

La majorité municipale est en place depuis quatre ans et est menée par un maire actif mais qui marche contre le temps qui passe. Que restera-t-il de son bilan une fois le golf et l'église réhabilités – dossier que les majorités précédentes avaient déjà ficelés – ? Beaucoup d'incompréhensions pour ne pas dire de colères... Un container sur le Perrey avec des poubelles version fast-food..., une avenue George V transformée en autoroute..., un cabinet médical balayé..., un manque crucial de parkings et de partenariats avec les communes voisines..., la disparition de commerces de première nécessité (boucher, coiffeur...) qui pourraient être transformés en locations saisonnières alors que la mairie a les moyens de préempter via le programme Petites villes de demain que le groupe OUI À ÉTRETAT a soutenu et voté.

Il faut à présent et enfin s'ouvrir à l'avenir, sans nostalgie, prendre en compte la précipitation du monde, ne plus faire d'« Étretat bashing » et démotiver ceux qui voudraient sincèrement venir et qui sont prêts à en payer le prix. Il faut ainsi organiser le tourisme en mettant en place l'éco-taxe que le groupe OUI À ÉTRETAT a préconisé dès 2020 et instauré aujourd'hui par de nombreuses communes à vocation touristique internationale dont la ville de Venise.

Sans remettre en cause le cœur à l'ouvrage de chacun des élus, il est certain que même s'il y a sans conteste un investissement en temps, le manque de vision et de compétences nuit à notre village. Aucun projet d'envergure n'a été initié. Il faut savoir écouter et s'ouvrir au monde.

Bel été à tous.

Clarisse Coufourier et Omar Abodib,
conseillers municipaux
Oui à Étretat

À l'heure du bouclage de ce numéro, « Agir, ensemble » n'a pas communiqué de texte d'expression de l'opposition pour son groupe.

Le festival Offenbach reprend son souffle

Le festival Offenbach 2024 sera mis entre parenthèses cet été. Mais une fois ne sera pas coutume.

Le choix qui a toujours été fait, celui d'une programmation artistique de qualité, requiert généralement des recettes propres (vente de billets) aux côtés des apports des bénévoles et des subventions des collectivités locales, notamment pour absorber les charges des artistes. Mais pour atteindre un certain équilibre, un spectacle ou un concert doit faire un minimum d'entrées payantes à un prix raisonnable. En deçà de ce seuil d'entrées, il faut, soit restreindre la qualité des concerts et spectacles, soit augmenter le niveau des subventions, soit faire appel encore et encore à davantage de bénévoles.

Or cette année, le festival fait face à deux contraintes de taille : la baisse de plus de 70% des subventions accordées

habituellement et la difficulté à trouver un lieu attractif de taille suffisante à Étretat, l'église Notre-Dame d'Étretat étant fermée pour travaux.

Dans ces conditions, le risque financier est trop élevé. Le festival sera donc suspendu de manière à préserver l'association organisatrice.

Rendez-vous donc l'année prochaine, en 2025, pour son 20^{ème} anniversaire !

Le festival a joué, joue et jouera toujours un rôle crucial dans la diversité et la richesse de l'offre culturelle de notre village normand.

L'année prochaine, l'association organisatrice fera tout son possible pour explorer de nouvelles possibilités, pour encourager les échanges culturels et pour célébrer l'art et la musique d'Offenbach sous toutes ses formes.

Jean-Baptiste Renié
Président du festival Offenbach

Des archives bien classées



Photo Catherine Jacob

Elles s'accumulaient depuis des années dans les locaux au premier étage de la mairie : les archives municipales.

Trop nombreuses et entassées, la place manquait pour les ranger. Sur une idée de Catherine Jacob, adjointe au maire, il a été décidé d'aménager le grenier de la mairie pour les classer correctement et les rendre plus exploitables. Il a été fait appel alors à Jean-Yves Cousin, artisan menuisier local qui, embauché sous contrat, a travaillé durant trois mois pour réaliser ces travaux de qualité. Devenue à présent une pièce

propre, isolée et spacieuse, la salle des archives va accueillir tout prochainement les documents à sauvegarder selon leurs catégories, durant plusieurs années pour certains d'entre eux.

Les locaux ainsi libérés seront aménagés en nouveaux bureaux, petite salle de réunion ou salle café. Désormais, la recherche d'une archive bien précise deviendra plus aisée grâce à un classement ordonné, méthodique et logique que le personnel administratif de la municipalité, premier utilisateur, va organiser.

Joël JACOB

Associations

Raconte-moi la mer, deuxième édition !

Quand plusieurs associations se retrouvent, l'an passé, autour d'une table avec l'intention de penser un projet d'animation pour le village, c'est l'événement Raconte-moi la mer qui voit le jour.

Et pour sa seconde édition, deux jours de fête sont programmés pour les 20 et 21 septembre. Expositions, projections de films, conférences, mais aussi actions de nettoyage de l'environnement et animations musicales accueilleront les visiteurs et les habitants autour du perrey.

À noter sur les tablettes !

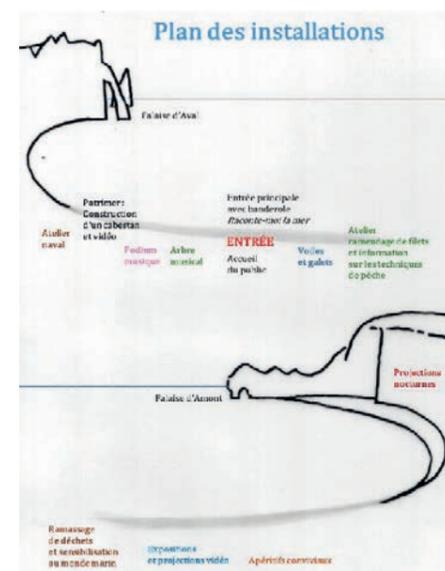
L'an passé, plusieurs associations locales ont eu l'idée d'organiser deux jours d'événements autour du thème de la mer.

Rebelotte, cette année, Patrimoine, l'Arche, Les Amis d'Étretat, de Voiles & Galets, du Cercle nautique, de Bons Baisers d'Étretat, Étretat Demain, Tambour Battant, Les Étinzelles, avec le soutien financier de la municipalité et du casino, ont remis les mains dans le cambouis pour une fête encore plus grande.

De quoi satisfaire tous les amateurs du bord de mer... et les autres !



Photo Joël Jacob



Programme de Raconte-moi la mer

Du vendredi 20 au samedi 21 septembre

Vendredi 20

18h / 19h30 **Conférence Montre-moi la mer**
par Les Étinzelles, salle Cramoisan + apéritif convivial
20h30 / 22h30h **Projection des vidéos**

Samedi 21

11h **Déambulation sur le perrey avec les officiels**
11h30 / 12h30 **Inauguration de Raconte-moi la mer**
+ apéritif au casino
12h30 **Vente de produit locaux par l'union des commerçants**
14h **Concours de dessin**
14h **Ramassage de déchets**
par Étretat demain en partenariat avec Surfrider foundation avec point de collecte vers 16 heures
14h30 / 16h30 **Animations nautiques dans la baie**
plongeur, voiliers, canoé, périssoire, etc, suivant conditions météo
17h30 **Exposition des dessins réalisés**
avec remise des « prix » par les associations. Soit sur le podium, soit au casino suivant météo
18h / 19h30 **Bagad avel vor et apéritif convivial Grand barnum**
20h30 / 22h30 **Projection des vidéos**

En parallèle : podium, arbre musical, stand informations avec animateur, stand photos, stand animé par le Cercle nautique sur les différentes techniques de pêche, construction de cabestan, chantier naval, ramendage et nœuds marins par les Terres-Neuvas. Chorale Chœurs d'été (Programme entièrement gratuit)

Montre-moi la mer, une conférence de Bruno Leloup
Un parcours artistique entre fascination, délectation, inquiétude et effroi

Liste des vidéos **Moi, les Greuques et la mer**
Terre-Neuve, la mémoire
L'aventure de Binot de Bonneville
Étretat d'hier
Le Père Noël sous la mer
Les Terre-Neuvers
Brumes
Lever de soleil sur la baie
Entre la nuit et l'aube
Rétrospective Raconte-moi la mer 2023
Deux vidéos lauréates

Suite à la rencontre Pa'le mé d'la mé, avec la MJC de Fécamp

INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15 – Gendarmerie : 17 – Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis rue Isabey – 02 35 27 02 98
Pharmacie d'Étretat – Avenue George V – 02 35 27 01 45
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

CABINET MÉDICAL

Prise de rendez-vous au 06 70 92 60 33
Cabinet médical rue Charles Mottet

DENTISTES

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
25 avenue George V – 02 35 28 07 91

SERVICES DES AIDES À DOMICILE ODYLE-POLLET

Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h à 12h30

Sur rendez-vous de 13h30 à 16h au 02 35 28 69 96
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

MAISONS DE RETRAITE

Résidence autonomie Germaine Coty - 02 35 27 05 06
Résidence médicalisée Étoile du matin (EHPAD) - 02 35 10 39 93

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 35 29 43 23

ORTHOPHONISTE

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 80 27 25 25

TAXI

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie, Route de Turretot

76280 Criquetot-l'Esneval

Lundi 9h30-18h

Fermé le mardi et les jours fériés

Mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h30-18h

Dimanche 8h30-12h30

Services assurés par la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » Tél : 02 35 27 27 00

Ramassage des ordures ménagères tous les vendredis

et du 1er juin au 15 septembre les lundis et vendredis

Ramassage tri sélectif tous les mardis

À SAVOIR

Horaires mairie

Place Maurice-Guillard - 02 35 27 01 23 - www.etretat.fr

Du lundi au jeudi : 8h30-12h - 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h - 13h30-16h

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h - 17h - Vendredi 15h30 - 17h30

Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>

Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets, les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi, les démarches en ligne...

Office du Tourisme Le Havre-Étretat

Place Maurice Guillard

02 35 27 05 21 - info@etretat.net – www.etretat.net

Horaires d'été jusqu'au 30 septembre :

Tous les jours de 9h30 à 13h et de 14h à 18h

Horaires de La Poste

Lundi, dimanche et jours fériés fermée

Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Vendredi et samedi de 9h à 12h

France Services (La Poste)

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien (emploi, retraite, logement, santé...)

Mission Locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)

02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles

31 bis Le Pré de la Forge

76280 Criquetot l'Esneval

06 31 10 89 25 - ram.criquetot@lehavremetro.fr

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques – afgamontivilliers@free.fr –

02 32 79 56 90

Enfants de 5 à 11 ans (petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmieriedeseinemaritime.fr/> et sur Facebook

A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 – route du Petit Val ouvert du

lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Protection de l'environnement, lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat (hors incinérateur)

